



AUTORISATION DE PRISE DE VUE, D'UTILISATION ET DE DIFFUSION D'IMAGE

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

PARTIE RESERVEE A L'ASSOCIATION

L'Association « Chiens Rebelles O' Cœur Sincère » demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos prises au cours des activités du club canin.

Ces enregistrements pourront être diffusés à un public via tout type de support : (CD, DVD, projection, papier, photographies, blog, site internet, ou autre...)

L'Association « Chiens Rebelles O' Cœur Sincère » s'engage à rester seule utilisatrice de ces images et ne pas en céder le droit d'usage à qui que ce soit.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'élève nommé ci-dessous est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile. Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

PARTIE A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Je, soussigné(e),
adhérent de l'Association « Chiens Rebelles O' Cœur Sincère » :

Autorisation de prise de vue :

autorise l'Association à me photographier (ou filmer) dans le cadre précis des activités ou des manifestations organisées par l'Association, et autorise l'Association à utiliser ces images dans ses divers supports de communication.

refuse que je sois enregistré dans le cadre de ces activités (*Dans le cas de photos, mon visage sera rendu flou de manière à le rendre impossible à m'identifier*)

Autorisation de reproduction et de diffusion :

autorise l'Association à reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de moi dans le cadre précis des activités et manifestation organisées par l'Association, sur l'année en cours.

n'autorise pas l'Association à reproduire et diffuser les images (photographie ou vidéo) de moi dans le cadre précis des activités et manifestation organisées par l'Association, sur l'année en cours.

Pour une durée de :

1 an 2 ans 5 ans durée indéterminée

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) au siège social au 2 Bis Allée du Muguet 33480 AVENSAN